



Domaine du Rayol
LE JARDIN DES MÉDITERRANÉES

APPEL À PROJETS 2024

QUI SOMMES-NOUS?

Le **Domaine du Rayol**, Le Jardin des Méditerranées, est un espace naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral basé au Rayol-Canadel-sur-Mer, dans le Var (83), au pied du massif des Maures et posé en balcon face aux îles d'Hyères. Il est géré par une Association loi 1901 reconnue d'intérêt général qui emploie une trentaine de salariés à l'année.

Gilles Clément, paysagiste-philosophe et créateur du Jardin des Méditerranées, choisit d'y combiner les paysages naturels et emblématiques des régions lointaines où règne un climat similaire à la côte varoise. Il crée ainsi des paysages biologiquement similaires mais plastiquement distincts.

L'esprit du lieu est celui des voyages. Voyage entre nature et culture, car patrimoine architectural et naturel s'y marient, voyage dans des paysages méditerranéens lointains, voyage enfin en soi car un ressenti d'unité, entre le visiteur et le jardin, naît dès son arrivée. Une magie s'opère sur lui, il est happé par la vue plongeante sur la mer, ému par la beauté du lieu, les nuages et le ciel. Il se trouve aussi irrésistiblement rattaché à la terre, assujetti au jardin. Le visiteur est ainsi au cœur d'une scène où se crée un lien intime entre lui et le paysage qu'il a devant les yeux...

Le site accueille environ 80 000 visiteurs par an, particuliers amateurs de jardin ou de nature, groupes adultes et scolaires, et leur propose des activités variées : visites guidées, ateliers, formations, sentier marin, fête des plantes, etc.

En plus de s'associer aux grands événements nationaux comme les Journées du Patrimoine, le **Domaine du Rayol propose tout au long de l'année un programme riche, varié et pluridisciplinaire mettant la culture à l'honneur** : la littérature, en proposant régulièrement des rencontres avec des auteurs ; la musique avec le Festival Soirées Romantiques (musique classique et méditerranéenne) ; le land art sous forme de biennale ; la peinture, la photographie ou encore la sculpture grâce à quatre expositions annuelles.



Le Domaine du Rayol développe également des activités commerciales en lien avec le jardin : pépinière écologique, librairie spécialisée, restaurant-salon de thé.

Le site est ouvert tous les jours, toute l'année, et s'inscrit dans une démarche de tourisme durable. Labellisé Jardin Remarquable, Esprit parc national Port-Cros et Qualité Tourisme, le Domaine du Rayol est un site touristique phare en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, un site vitrine de l'action du Conservatoire du littoral et un lieu de référence dans la gestion des jardins méditerranéens

L'APPEL À PROJETS

◦ Ligne artistique

Le Jardin s'inscrit en continuité du projet développé par **Gilles Clément**, le "Jardin Planétaire", où se jouent les interactions de l'homme avec la nature et qui pose la notion de responsabilité de l'Homme vis-à-vis du devenir de la planète. **Le Domaine du Rayol est un lieu d'émergence d'idées et d'actions porteuses de sens**, qui concilie les contraires et permet de dépasser les contradictions apparentes. Le Jardin est un lieu d'ouverture, de questionnement, où se discutent tous les points de vue, librement.

Par conséquent, le Domaine du Rayol se veut un espace d'expérimentation et de recherche pour accompagner et promouvoir des projets artistiques questionnant l'art et l'environnement. À travers nos expositions, nous souhaitons sensibiliser, interpeller et questionner les visiteurs, encore happés par l'esprit du Jardin des Méditerranées, sur notre rapport au vivant, un lien sensible et fragile, toujours changeant.

Nos exposition de printemps, d'été et d'hiver doivent suivre cette démarche, mais sont libres de thème et média.

L'exposition d'automne est en lien avec le thème de Gondwana, la Fête des Plantes méditerranéennes, événement phare du Domaine du Rayol. Pour cette 20e édition, qui se déroulera samedi 7 et dimanche 8 octobre 2024, le thème mis à l'honneur est : « Les Jardiniers Planétaires ».

Il s'agit de célébrer les jardiniers dans leur ensemble : professionnels, amateurs, les jardiniers du Domaine du Rayol bien sûr, et Gilles Clément, créateur du Jardin des Méditerranées, paysagiste, philosophe, écrivain, et avant tout jardinier comme il préfère se définir. Mais pas seulement. Gilles Clément, en développant le concept de « Jardin Planétaire », redéfinit ce qu'est véritablement un jardinier.

Cette notion incite à considérer que la Terre, tout comme un jardin, est un espace clos, autonome et fragile, dans lequel des espèces évoluent sous le regard des êtres humains, qui se doivent d'accompagner la nature sans la contraindre. De cette façon nous sommes tous et toutes des Jardiniers Planétaires, responsables du vivant.

L'exposition d'automne se propose d'explorer cette notion de responsabilité capitale de l'humain dans le bon équilibre du Jardin Planétaire. »

◦ Critères et processus de sélection

L'appel à projets s'adresse à tous les artistes diplômés, ayant une pratique professionnelle dans la création contemporaine (peinture, sculpture, installation, photo, dessin, céramique, etc) sans limite d'âge et de nationalité.

Le jury de sélection, composé de différents membres de la structure, portera une attention particulière à la cohérence de la démarche artistique dans sa forme et son contenu. Pour rappel, les propositions artistiques doivent correspondre à la problématique générale posée autour de notre rapport à la Nature et au vivant.

Également, le projet doit être adapté aux conditions techniques de la salle et de son état, et s'inscrire dans un fonctionnement autonome durant l'exposition (cf. plan de la salle).

La réalisation du projet d'exposition sera conforme au dossier de candidature retenu (sauf variation discutée avec les membres du jury).

Enfin, le projet doit s'adresser à tous les publics et favoriser si possible une démarche de médiation.



Le présent document n'est pas un appel pour une résidence artistique.
Par conséquent, nous ne pourrons pas donner suite aux candidatures impliquant un temps de création sur place ou des prélèvements de matériaux dans les jardins pour la création des œuvres.

La sélection s'effectue à partir des éléments suivants :

- un CV actualisé,
- le nom et les coordonnées complètes du ou des participants ,
- la saison souhaitée pour candidater,
- un dossier artistique comportant des visuels d'œuvres et/ou d'expositions,
- un texte sur la démarche artistique,
- une note d'intention décrivant le projet artistique ainsi que les médias envisagés. Ce projet devra être pensé en tenant compte des contraintes du lieu.

Merci d'adresser vos pièces jointes en format PDF par mail ou par WeTransfer uniquement à l'adresse suivante : actionsculturelles@domainedurayol.org.

Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Les dossiers envoyés par voie postale doivent être accompagnés d'une enveloppe au format du dossier, affranchie et libellée (pour le renvoi des dossiers non retenus).

En raison d'un grand nombre de dossiers envoyés chaque année, nous ne pourrons malheureusement pas apporter à chacun des précisions sur le refus.

◦ **Calendrier**

L'espace d'exposition est ouvert tous les jours de la semaine, de 9h30 à 19h30 (horaire de fermeture variable selon les saisons). Les expositions temporaires sont renouvelées à chaque changement de saison.

Pour l'année 2024, les dates de nos expositions sont les suivantes :

- Printemps : du 23 mars au 2 juin 2024*
- Été : du 8 juin au 29 septembre 2024*
- Automne : du 5 octobre au 1er décembre 2024
- Hiver : du 7 décembre 2024 à la mi-mars 2025

* Dates sous réserve, à confirmer

 Lancement de l'appel à projets 5 juillet 2023

 Date limite de réception des candidatures 29 octobre 2023

 Envoi des réponses aux artistes 13 novembre 2023



◦ **Modalités pratiques d'accueil**

Vous serez en relation avec Nolwenn Landry, responsable des actions culturelles actionsculturelles@domainedurayol.org, qui supervise et suit la mise en œuvre du projet, l'installation et le déroulement de l'exposition ainsi que le dispositif de relation aux publics.

Une aide technique peut vous être apportée dans la limite des moyens de la structure. Les besoins sont à justifier dans le dossier de candidature.

L'accès au Wi-Fi est fourni sur place si vous en avez besoin.

Pour se rendre au Domaine du Rayol et pour se déplacer, il est préférable d'avoir une voiture à sa disposition.

◦ **Dispositions financières**

Le Domaine du Rayol assure une prise en charge des frais de production et de transport des œuvres à hauteur de 1000€ maximum, sur présentation de facture.

Le Domaine du Rayol, en sa qualité de lieu d'exposition, perçoit une commission de 10% sur la vente des œuvres, si elle a lieu.

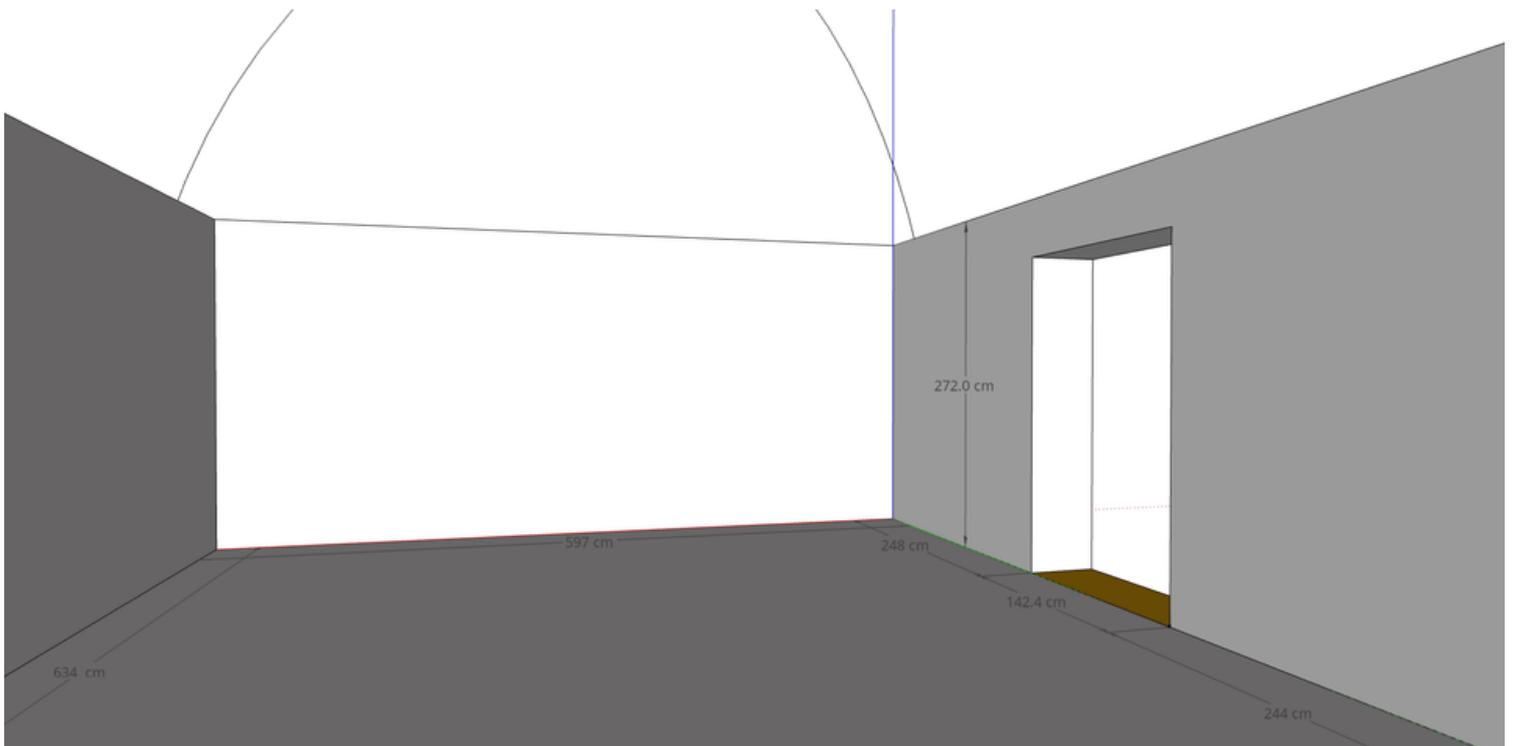
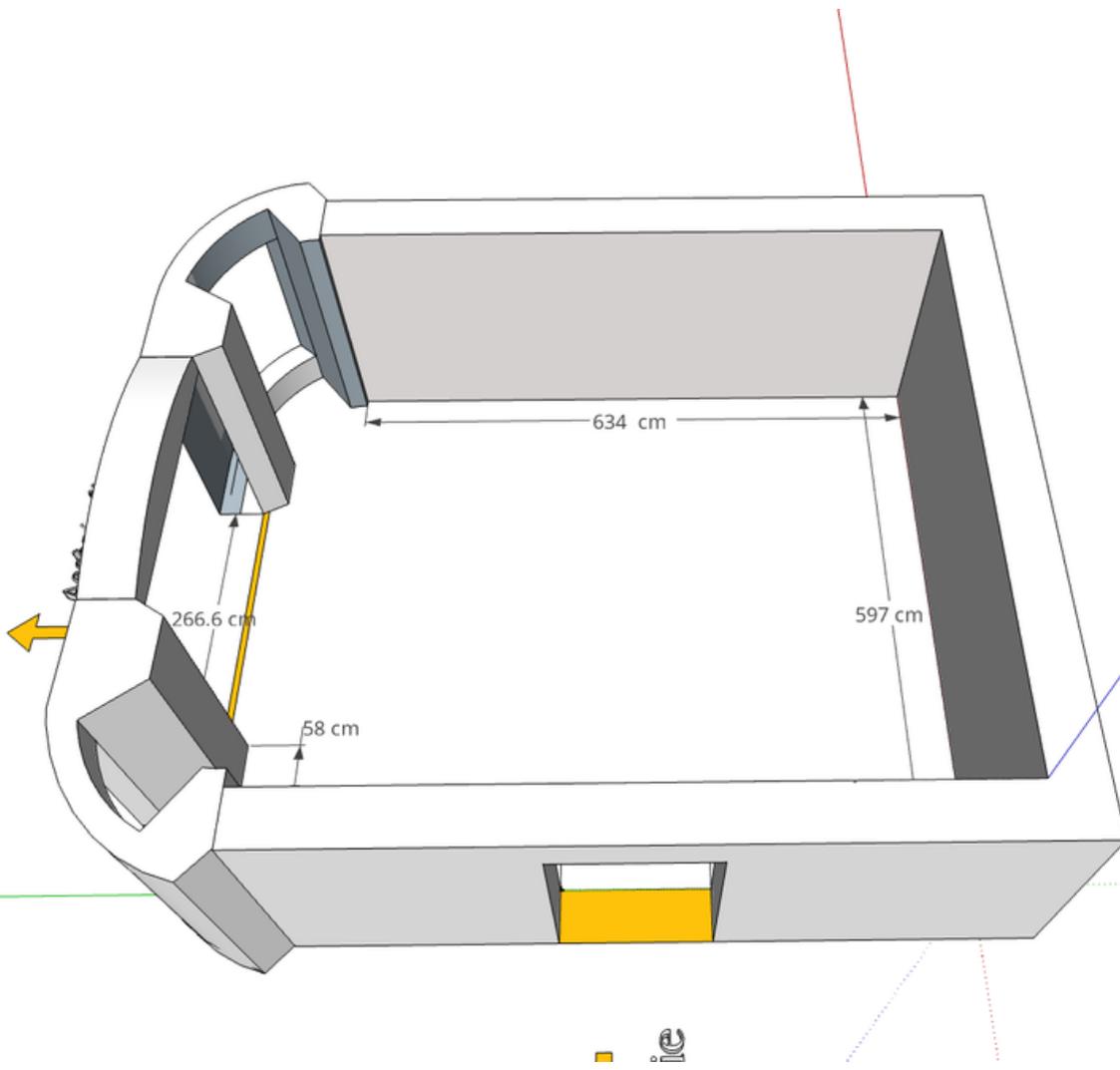
PLAN DE LA SALLE

La salle d'exposition mène à la sortie du site, les visiteurs découvriront donc l'exposition à la fin de leur visite du Jardin, avant d'accéder à la Librairie des Jardiniers.

La salle d'exposition, dite Salle Potez, est à la fois une vitrine mais également un lieu accueillant un flux important de visiteurs (selon la saison) et qui est sans surveillance. Les œuvres proposées doivent donc être pensées en ce sens.

Les œuvres peuvent être exposées à l'aide d'accroches directement fixées au mur. La salle dispose également de crochets au plafond.

Un régisseur est présent sur place pour aider à l'accrochage des œuvres.



PHOTOS DE LA SALLE





EXPOSITION EN COURS / PASSÉE

Le Domaine du Rayol accueille du samedi 3 juin au dimanche 17 septembre 2023 l'artiste **Jérémy Gobé et son exposition Empreintes**.

Composée d'un ensemble de pochoirs ainsi que d'un échantillon de dentelle en coton biologique, Empreintes s'inscrit dans le projet Corail Artefact, une initiative destinée à nous sensibiliser aux enjeux liés à la disparition des coraux, mettre en valeur un savoir-faire français et présenter une innovation écologique.

Derrière ce projet se cache l'artiste Jérémy Gobé. En travaillant sur les savoir-faire voués à disparaître, il s'intéresse à un point de dentelle appelé le point d'esprit, motif traditionnel du Puy-en-Velay. Cette technique, remontant à plus de 400 ans, crée un motif qui ressemble à s'y méprendre au dessin du squelette corallien, ce qui donna une idée à l'artiste : l'utiliser pour créer un support permettant de capter les larves de coraux et stimuler leur régénération. Il privilégie ainsi l'utilisation d'un matériau biosourçable, biodégradable : le coton bio. Par cette initiative, il propose de sauver à la fois les récifs coralliens et le secteur du tissu français.

Plus d'infos : <https://www.domainedurayol.org/evenement/exposition-empreintes-de-jeremy-gobe/>



Domaine du Rayol
LE JARDIN DES MÉDITERRANÉES

Avenue Jacques Chirac - 83820 Rayol-Canadel-sur-Mer

Tél. : 04 98 04 44 00

www.domainedurayol.org

actionsculturelles@domainedurayol.org

